



REGLEMENT PARCOURS START – START & GO

Mise à jour en janvier 2026

Le parcours START (immersions ou parcours de connaissances) s'adresse aux artistes et groupes débutant·es et/ou ayant une pratique en amateur et présentant un premier projet artistique de moins de 2 ans d'existence publique dans une esthétique musiques actuelles.



CONTENU DU DISPOSITIF ET AXES DE SOUTIEN

- Temps d'information, rencontres et modules collectifs pour une meilleure compréhension de la filière.
- Accompagnement et suivi individuel de la part de l'équipe d'accompagnement de NORMA.
- Conseils artistiques, techniques et administratifs.
- Découverte de l'environnement des musiques actuelles et de la structuration de la filière.
- Travail des outils nécessaires au groupe ou à l'artiste (fiche technique, biographie, kit promo, etc.).
- Participation à des temps forts de la filières régionales.



MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à déposer **du lundi 2 février au vendredi 27 février à midi** via le site internet startandgo.norma-asso.fr. En dehors de cette période, aucun dépôt ne sera pris en compte.

Le dossier de candidature doit être complet. Aucun dossier incomplet ou non validé ne sera traité.

Un artiste ou un groupe ne peut déposer qu'**un seul dossier de candidature** pour un projet artistique.

Un choix devra être opérer entre candidater aux Immersions START ou au Parcours de connaissances START.

Merci de veiller à postuler à la bonne entrée, et de vous référer aux contenus de l'accompagnement qui est différents entre les Immersions ou le Parcours de connaissances.

Une **charte d'engagement** devra être lue avec attention et signée. Tous·tes artistes qui sera lauréat·es du dispositif s'engage donc à respecter les termes de cette dite charte.

Le parcours d'accompagnement START (immersions ou parcours de connaissance) **nécessite de la disponibilité**, veillez donc à pouvoir accorder à votre projet artistique du temps sur l'année à venir.

CRITERES DE SELECTION ET D'ELIGIBILITE

Sont éligibles les groupes et artistes qui répondent aux critères suivants :

- **Résider en région Normandie** (pour au moins la moitié des membres de la formation artistique).
- Présenter un **premier projet artistique datant de moins de 2 ans** inscrit dans une esthétique musiques actuelles (les projets musicaux dont l'existence est antérieure à 202 – 2024 ne seront pas retenus).
- Avoir une **visibilité minimale** (sur les réseaux sociaux, la scène, dans la presse notamment).
- Avoir un **répertoire constitué principalement de compositions originales** (les créations originales et réarrangements seront appréciés selon l'esthétique musicale).
- Transmettre au moins **2 extraits sonores** et **1 photo** en format numérique.
- **Ne pas avoir été lauréat·es START avec le projet présenté** antérieurement (sauf si vous étiez lauréat·es du Parcours de connaissances).
- **Avoir dûment complété le formulaire de candidature.**

Seront aussi pris en compte les critères suivants :

- Le **sérieux du remplissage du dossier** (bonne présentation du dossier, argumentaire, etc.).
- Le **contenu du projet envisagé** sur l'année et les **besoins en accompagnement identifiés**.
- La **motivation et l'investissement**.
- La **régularité des répétitions** et l'implication dans le projet.
- La **proposition artistique**.
- L'engagement à **se rendre disponible** et à profiter pleinement de cet accompagnement.

Attention ! Le fait de remplir ces critères ne garantit pas au groupe ou à l'artiste sa sélection.

L'équipe de NORMA se réserve le droit de faire appel aux projets lauréats sur les temps de valorisation du dispositif.

A NOTER : une sélection administrative sera opérée avant la présentation des dossiers aux membres du comité de sélection afin de s'assurer que les critères d'éligibilité sont respectés.
Si votre dossier ne répond pas aux critères d'éligibilité, il ne sera par conséquent pas présenté au comité de sélection. Vous en serez informé·es à l'issue de la phase de sélection administrative (*mi-mars*).

CRITERES D'APPRECIATION

Une attention particulière sera portée à **l'ancrage territorial** des artistes et de leurs projets, à la **représentativité des projets portés par des femmes ou minorités de genre**, ainsi qu'à la **diversité des esthétiques**.

MODALITES DE SELECTION

La sélection se fait sur **analyse du dossier et écoute des extraits sonores par un comité de sélection constitué de professionnel·les de la filière musiques actuelles régionale et renouvelé chaque année.**

Le comité de sélection choisira les 20 projets lauréats START en fonction de **critères objectifs** (bonne présentation du dossier de candidature, compréhension des enjeux et du contenu du parcours d'accompagnement, répartition territoriale, égalité de genres, etc.) et de **critères d'appréciation** comme la qualité de création, d'interprétation et d'arrangement.

La constitution du comité de sélection sera rendue publique, et se tiendra début avril.

Les dossiers administrativement recevables seront transmis aux partenaires publics pour un avis consultatif pouvant être reporté aux comités de sélection.

CONTACTS

Charlotte LESAUVAGE – Chargée de l'accompagnement et des pratiques artistiques.

charlotte[at]norma-asso.fr

Tél. : 02 31 27 93 61

Avant toutes questions et candidature, merci de vous référer à ce document, et à la Foire Aux Questions accessible en téléchargement.

LES PARTENAIRES PUBLICS FINANCEURS

Le dispositif START & GO est financé par la DRAC Normandie, la Région Normandie, le Département du Calvados, le Département de l'Orne, le Département de la Seine-Maritime, le Département de l'Eure et la Ville de Caen.